



ASSOCIATION  
EUROPE  
FINANCES  
RÉGULATIONS

**INFORMATIONS  
PRATIQUES**

FORMAT  
**Présentiel**

MODE DE PARTICIPATION  
**Paris - 75002  
48 rue Notre Dame des  
Victoires**

DATE  
**Le mardi 7 juin**

LIEU  
**48 rue Notre Dame des  
Victoires  
Paris 75002**

PARTICIPATION  
**75 €**

INSCRIPTION  
**[www.aefr.eu](http://www.aefr.eu)**

CONTACT  
**[contact@aefr.eu](mailto:contact@aefr.eu)  
01 70 98 06 53**



**Matinale**

## **Horizon d'investissement des actionnaires: quel impact pour les entreprises cotées ? avec Alexandre Garel et Arthur Petit-Romec**

La crise financière de 2007-08 a mis en lumière le court-termisme des banques, des dirigeants ou des marchés et a fait émerger une demande grandissante pour une finance de long-terme et plus responsable. L'Etat français, notamment par la promulgation de la loi Florange, cherche à encourager l'actionnariat long-terme. Cette tendance favorable à l'actionnariat de long-terme ne se borne pas à la France et pose des questions de fond : Qu'est-ce qu'un investisseur de long-terme/court-terme ? Quels sont les critères déterminants de l'horizon d'investissement pour un investisseur ? Quels sont les mécanismes par lesquels l'horizon des actionnaires peut influencer les décisions des entreprises ? Finalement, quelle est la meilleure façon d'attirer des investisseurs de long-terme ?

Après un premier état des lieux de l'horizon des actionnaires, seront abordés les différentes manières de mesurer l'horizon et les mécanismes par lesquels l'horizon des investisseurs influence les décisions des entreprises. Dans un deuxième temps, seront présentés les résultats de trois études que les intervenants ont conduites sur l'horizon des investisseurs : ils y analysent d'abord le rôle joué par les investisseurs de court-terme dans la crise financière et leur impact sur la performance des banques pendant la crise. Ensuite, ils s'attarderont sur l'effet des investisseurs de long-terme sur la promotion d'actifs intangibles, créateurs de valeur à long-terme (cas de la satisfaction des salariés). Et enfin, ils étudient l'impact des investisseurs de long-terme sur les réactions de marchés aux annonces de résultats, la capacité du cours de bourse à refléter la valeur fondamentale et les fluctuations du cours de bourse en temps de crise. En conclusion, ils partageront leur vision sur la meilleure façon d'encourager l'actionnariat de long-terme (attirer des investisseurs de long-terme externes à l'entreprise vs augmenter la durée de détention des actionnaires en place).

### **PUBLIC VISÉ**

- Investisseurs obligataires
- Emetteurs
- Directions générale, stratégie, financière, commerciale